

## Objectifs de la journée

### NOUVEAUTÉS EN DROIT DU TRAVAIL (LEGISLATION, JURISPRUDENCE ET DOCTRINE)

La première partie du séminaire sera consacrée aux nouveautés en droit du travail dans une approche large :

- ✓ *Droit privé du travail*
- ✓ *Droit public du travail*
- ✓ *Fonction publique*
- ✓ *Procédure*

### LES PROCEDURES EN DROIT DU TRAVAIL

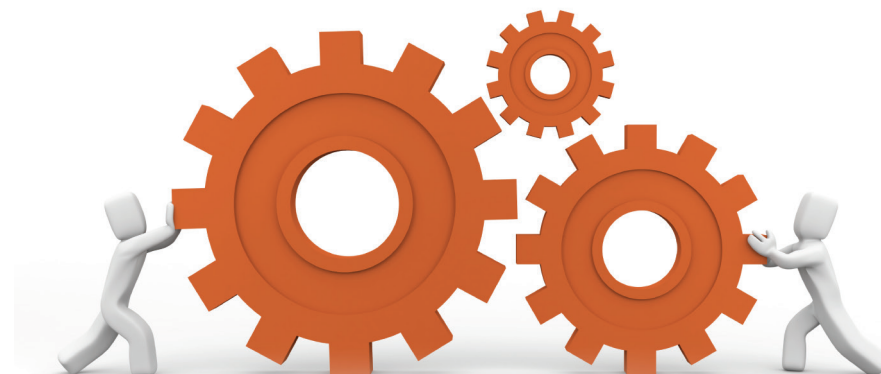
La deuxième partie du séminaire sera consacrée aux procédures en droit du travail. Il s'agira de rappeler les règles applicables et de répondre aux principales questions qui se posent en pratique.

Exemples de questions traitées :

- ✓ *Cumul et action partielle en droit du travail*
- ✓ *Participation au procès de la caisse de chômage*
- ✓ *Faut-il conclure à un montant brut ou à un montant net ?*
- ✓ *Comment prendre ses conclusions en cas d'action partielle ?*
- ✓ *Peut-on modifier ses conclusions entre la conciliation et le dépôt de la demande ?*
- ✓ *Validité d'une clause d'arbitrage en matière de droit du travail*
- ✓ *Règles impératives de droit du travail et arbitrage*
- ✓ *En droit de la fonction publique, quelles sont les exigences posées par la jurisprudence en matière de respect du droit d'être entendu de l'employé ?*
- ✓ *Comment s'articule la décision avec le contrat de travail de droit public, en particulier lors de la résiliation des rapports de travail ?*
- ✓ *Quelle est la procédure à suivre en cas de licenciement collectif ?*
- ✓ *Obligation de négocier un plan social*
- ✓ *Quels sont les éléments à intégrer dans un règlement de prévention et de gestion des conflits ?*
- ✓ *Quelles mesures d'enquête peuvent être mises en place ?*
- ✓ *Quels sont les droits de l'employé (droit à un avocat, droit de se taire, droit d'accès au dossier, etc.) ?*
- ✓ *Comment gérer les résultats de l'enquête et le rapport d'enquête ?*

Journée du CERT 2020  
en collaboration avec le CEMAJ

# Les procédures en droit du travail Nouveautés en droit du travail



**Jeudi 27 août 2020**  
**dès 8h15**

Aula des Jeunes-Rives  
Espace Tilo-Frey 1  
(anc. Espace Louis-Agassiz 1)  
2000 Neuchâtel



## 8h15 Accueil

## 8h50 Ouverture du colloque

Florence Aubry Girardin, docteure en droit, juge auprès du Tribunal fédéral, Lausanne

## NOUVEAUTES EN DROIT DU TRAVAIL

### 9h00 Droit privé et public du travail, fonction publique et procédure

François Bohnet, Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, professeurs à l'Université de Neuchâtel

## 10h00 Pause

## LES PROCEDURES EN DROIT DU TRAVAIL

### 10h30 Procédure civile et droit du travail

Patricia Dietschy-Martinet, docteure en droit, avocate, chargée d'enseignement aux Universités de Neuchâtel, Fribourg et Lausanne, vice-présidente au Tribunal de prud'hommes de la Broye et Tribunal du Nord vaudois

### 11h10 Procédure administrative et droit du personnel de la Confédération

Jérôme Candrian, docteur en droit, juge auprès du Tribunal administratif fédéral, St-Gall

### 11h50 Questions-réponses

## 12h30 Repas

### 14h00 Règlements internes de prévention et gestion des conflits et procédures d'enquêtes

David Raedler, docteur en droit, avocat, vice-président au Tribunal de prud'hommes de la Broye et Tribunal du Nord vaudois

Luc Wenger, médiateur, spécialiste en gestion des conflits au travail, Neuchâtel

### 14h30 Procédure en matière de licenciement collectif

Christian Bruchez, avocat, spécialiste FSA en droit du travail, Genève

### 15h00 Questions-réponses

## 15h20 Pause

### 15h40 Les conclusions dans les procès de droit du travail

Mercedes Novier, docteure en droit, LL.M., avocate, spécialiste FSA en droit du travail, Lausanne

### 16h10 L'arbitrage en droit du travail

François Bohnet, professeur à l'Université de Neuchâtel

### 16h40 Questions-réponses

## 17h00 Clôture du séminaire



## Finance d'inscription

Comprend un ouvrage, les présentations sous format électronique, les pauses et le repas.

Prix colloque	CHF	280.-
Stagiaires et personnes en formation	CHF	120.-

## Délaï d'inscription

**Lundi 10 août 2020.** Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

## Lieu

Aula des Jeunes-Rives  
Espace Tilo-Frey 1  
(anc. Espace Louis-Agassiz 1)  
2000 Neuchâtel

## Renseignements

Secrétariat - Formation  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel  
Tél. : 032 718 12 22  
E-mail : droit.formation@unine.ch

## Inscription

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par e-mail à [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch) ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

## Faculté de droit

### Secrétariat - Formation

Université de Neuchâtel  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel

Je prendrai part au colloque **Les procédures en droit du travail**, le jeudi 27 août 2020 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé par e-mail.

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Tél. professionnel : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je prendrai part au repas :  oui  non

Date :

Signature :